

Membres de la Commission du personnel et de la
Commission d'entreprise de Reconvilier

Reconvilier, le 8 mai 2006

Réponse à la lettre du 5 mai 2006 de la Commission du personnel et à la Commission d'entreprise de
Reconvilier

Chers Membres de la Commission du personnel et de la Commission d'entreprise,

Le Conseil d'administration m'a transmis votre lettre du 4 mai 2006 et m'a chargé de poursuivre le dialogue avec le personnel de Reconvilier, de régler les problèmes opérationnels de l'usine et de permettre à la production de retrouver son niveau de performance d'avant la grève illégale. Nous essayons avec tous nos moyens de normaliser la situation. Monsieur Müller, l'expert technique nommé dans le cadre de la médiation, va nous apporter son soutien dans ce but.

En ce qui me concerne, je suis surpris par les affirmations sans fondement, les accusations irrespectueuses et les critiques contenues dans votre lettre du 4 mai 2006. Elles ne correspondent en rien aux efforts de communication et de transparence que nous avons réalisés au cours des dernières semaines.

Même si la situation n'est certes pas encore satisfaisante. Ce n'est sûrement pas de cette façon que nous arriverons à nouveau à faire de Reconvilier un site de production performant. Il est aussi de votre responsabilité de renouer un dialogue constructif et de rechercher des solutions avec nous. C'est le seul chemin à emprunter pour parvenir à sauver Reconvilier.

Je vous prie d'agréer, Chers Membres des Commissions, mes salutations distinguées.

Henri Bols
Responsable Industrie Suisse